



Propulsé par
LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU GRAND ROUSSILLON

LA CCIGR VOUS PRÉSENTE :

Dévoilement du programme Respect au travail

La semaine dernière a eu lieu le dévoilement du programme Respect au travail, en compagnie de Bruno Gervais, ambassadeur du Groupe Respect. Plus d'une trentaine d'invités étaient présents, et ce dévoilement tant attendu apportera de façon concrète une plus-value aux entreprises, tout en favorisant la rétention de personnel. C'est une opportunité gagnante qui se présente aux entrepreneurs de la région!

Nous tenons à remercier chaleureusement les participants de leur présence ainsi que monsieur Christian Ouellette, préfet de la MRC de Roussillon et maire de la ville de Delson, monsieur Jean-Claude Boyer, maire de la ville de Saint-Constant, et finalement monsieur Normand Laberge, attaché politique de madame Danielle McCann, Ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Sanguinet.

Il est de plus en plus reconnu par les employeurs que le bien-être psychologique des employés est aussi important que le bien-être physique. Bien qu'un vent de changement se fasse sentir à la suite de plusieurs mouvements connus tels que #metoo, il est encore fréquent que nous rencontrions des comportements inadéquats en milieu de travail, et bien que ceux-ci ne soient pas nécessairement intentionnels, ils demeurent bien présents avec de lourdes conséquences pour tous.

3 Canadiens sur 10 déclarent que leur milieu de travail n'est pas sécuritaire sur le plan psychologique et près de la moitié déclarent avoir subi un ou plusieurs actes de harcèlement au moins une fois par semaine au cours des six derniers mois. Les répercussions sur l'organisation sont grandes et comportent des coûts importants :

- absentéisme (17 milliards \$ au Canada) ;
- perte de productivité ;
- roulement du personnel ;
- recrutement ;
- procédures judiciaires ;
- indemnités.

Et ce, sans compter le ternissement de la réputation, de l'image et de la compétitivité.

Le programme Respect au travail vise à sensibiliser les dirigeants d'entreprise ainsi que les employés à l'intimidation, la maltraitance, le harcèlement et la discrimination dans leur milieu professionnel. Ce programme permet non seulement de reconnaître les comportements qui n'ont pas leur place en plus d'y être sensibilisé, mais également d'apprendre les bonnes actions à entretenir lorsque nous sommes témoin d'une telle situation. Une formation en ligne de 90 minutes est offerte à tous les collaborateurs, combinée à une multitude d'outils à la disposition des dirigeants



et des employés, en plus de 10 ateliers de groupe à réaliser au rythme souhaité. Ces ateliers permettent entre autres d'ouvrir la discussion sur des thèmes spécifiques ainsi que d'offrir des outils supplémentaires afin d'uniformiser les interactions à favoriser.

Scannez le code QR pour connaître tous les détails de ce programme, et contactez-nous pour plus de détails, il nous fera plaisir de répondre à vos questions!



Pour connaître tous les avantages dont vous vous pourriez bénéficier en tant que membre,

visitez le www.ccigr.ca